

2016-2017

I - LE MASTER Spécialité : TERRITOIRES, ESPACES, SOCIETES
et option **Erasmus Mundus TEMA**

Présentation et objectifs de la spécialité, conseil pédagogique 3

Equipe pédagogique 5

Conditions d'admission, d'obtention des crédits et du master 9

Obligations de scolarité : parcours 12

Enseignements : 14

- Séminaire pluridisciplinaire de tronc commun
- Séminaires de méthode ou d'initiation à un domaine
- Séminaires de recherche

Contrat doctoral, aides au terrain 24

II - LE DOCTORAT TERRITOIRES, SOCIETES, DEVELOPPEMENT 30

Présentation et objectifs de la formation

Conditions d'admission

Co-tutelle de thèse

Liste des enseignants et chercheurs habilités à diriger des thèses

Liste des équipes d'accueil de l'EHESS

Aides aux doctorants

III - INFORMATIONS DIVERSES 36

I - LE MASTER **Spécialité : TERRITOIRES, ESPACES, SOCIÉTÉS**

et option **Erasmus Mundus TEMA**

Responsable de la Spécialité T.E.S./TEMA

Marie-Vic OZOUF-MARIGNIER (historienne-géographe) - ozoufmv@ehess.fr

E.H.E.S.S. - Groupe de géographie et d'histoire des territoires, de l'environnement, des ressources et des sociétés (GGH-TERRES) -

Centre de recherches historiques (CRH)

190-198, av. de France, bureau 536, 75013 Paris

☎ 01.49.54.24.65

Secrétariat

Pascale ALZIAL - tes-tema@ehess.fr

E.H.E.S.S. - 190-198, av. de France bureau 713, 75013 Paris

Réception des étudiants : lundi et mardi après-midi (14h30-17h) ;

jeudi et vendredi matin (9h30 à 12h) et sur rendez-vous.

☎ 01.49.54.25.20

Orientation et coordination pédagogique

- **Nicolas VERDIER** - tes-orientation@ehess.fr

les jeudi et vendredi, sur rendez-vous.

- **Isabelle BACKOUCHE** - tes-orientation@ehess.fr

sur rendez-vous ☎ 01.49.54.25.68

- **Sandrine ROBERT** - tes-orientation@ehess.fr

sur rendez-vous ☎ 01.49.54.23.51

Présentation et objectifs de la formation

Le territoire et la ville offrent à l'attention des chercheurs des questions vives, renouvelées par l'actualité. Le développement de nouvelles politiques publiques de la ville et des espaces ruraux dans le cadre de l'aménagement du territoire, l'acuité des questions de gestion de la ville et de l'environnement, les recompositions administratives et territoriales engendrées par l'intégration européenne mettent à l'épreuve les acquis de recherche des sciences sociales et leur offrent la matière d'interrogations renouvelées.

La spécialité *Territoires, Espaces, Sociétés* s'appuie sur un acquis intellectuel fondé sur le croisement de l'espace et du temps. Bien illustré à l'EHESS par l'histoire de l'espace et la géographie, ce courant de recherche prend acte de la sensibilité nouvelle des sciences sociales pour l'espace, considéré comme une dimension majeure des objets de recherche : appartenances et identités, production et marchés, migrations et réseaux sociaux, normes et institutions, aménagements et actions sur les territoires, tous ces phénomènes comportent une dimension spatiale que l'on place ici au centre de l'analyse. Dans cette perspective, l'espace n'est pas évoqué de façon purement métaphorique, mais comme le cadre et le résultat de l'action. Il est étudié comme le produit complexe de pouvoirs et de pratiques, d'aménagements et de représentations, et l'on s'attache à analyser les multiples formes d'articulation entre logiques sociales, matérialité de l'espace et savoirs. Ces derniers étant des composants essentiels des processus sociaux, il en résulte la conviction qu'est nécessaire une réflexivité du chercheur prenant en compte l'histoire des disciplines qui se sont données l'espace et le territoire comme objet, et leurs diverses formes de rapport à l'action. La spécialité comporte à cet effet une composante importante d'enseignements portant sur l'historiographie et sur l'épistémologie des sciences sociales.

La spécialité est donc thématique et repose sur une approche pluri-disciplinaire, sur l'ouverture au comparatisme et sur la variation des échelles d'analyse. L'espace est en effet un objet partagé par les différentes sciences sociales, au sein desquelles il a souvent donné lieu à la constitution de branches disciplinaires. La ville, par exemple, a été déclinée en histoire, géographie, sociologie et anthropologie "urbaines", sans oublier la contribution de l'urbanisme et de l'architecture. Par-delà la fécondité que ces différents champs ont pu avoir pour leur discipline respective, il paraît aujourd'hui fructueux d'apporter à cet éclatement ou à cet enfermement de l'objet dans des spécialités le contrepoint d'une lecture croisée qui fasse appel aux questions et aux outils des différentes disciplines concernées. Ouverte aux étudiants issus de diverses disciplines, la spécialité offre donc une formation résolument interdisciplinaire. Elle réunit une équipe d'historiens, de géographes, de sociologues, d'anthropologues et d'architectes. Grâce à la présence de spécialistes de plusieurs aires culturelles (Europe, Asie méridionale et orientale, monde russe, Amérique du Nord, Amérique latine, Maghreb), la spécialité invite à confronter des travaux inscrits dans des temps et des espaces variés et ouvre la voie à des parcours attentifs aux spécificités des configurations spatiales et sociales observables dans diverses régions du monde. Elle offre, enfin, une réflexion sur l'ensemble des niveaux d'organisation spatiale : échelles urbaines variées, du quartier à la métropole, identités rurales, maillages administratifs, formes étatiques, structures transnationales et empires. On souhaite ainsi montrer l'intérêt méthodologique d'analyses fondées sur le jeu de ces échelles.

A l'issue du master TES, les étudiants peuvent poursuivre leurs études dans le cadre de la formation doctorale en sciences sociales *Territoires, sociétés, développement* (TSD) de l'EHESS.

Cette formation participe au **master européen Erasmus Mundus TEMA**
Territoires européens (civilisation, nation, région, ville) : identité et développement
<http://www.mastertema.eu/>



Conseil pédagogique

Isabelle Backouche
Claudia Damasceno
Valérie Gelézeau
Nancy L. Green
Jean-Pierre Hassoun
Christian Lamouroux
Alain Musset
Marie-Vic Ozouf-Marignier (responsable)
Sandrine Robert
Caroline de Saint-Pierre
Annick Tanter-Toubon
Yannis Tsiomis
Caroline Varlet
Nicolas Verdier

Equipe pédagogique

Tous les membres de l'équipe enseignante sont habilités à remplir la fonction de tuteur.

Ceux signalés par un astérisque (*) ne peuvent pas être tuteur en M2.

Sur avis du conseil pédagogique, et pour répondre à des thématiques spécifiques, des enseignants extérieurs à cette équipe peuvent également être sollicités comme tuteurs.

Michel AGIER - agier@ehess.fr

DE-EHESS/DR-IRD, Institut interdisciplinaire d'anthropologie du contemporain (IIAC)-

Laboratoire d'anthropologie urbaine (LAU), 105, bd Raspail 75006 Paris

Anthropologie - Anthropologie des déplacements et nouvelles logiques urbaines

Anath ARIEL DE VIDAS - anathariel@yahoo.com

CR-CNRS, Centre de recherches sur les mondes américains (CERMA-MASCIPO),

190-198 av. de France 75013 Paris

Anthropologie

Constructions d'identités ethniques chez les groupes amérindiens d'Amérique latine

Isabelle BACKOUCHE - isabelle.backouche@ehess.fr

DE- EHESS, Centre de recherches historiques (CRH),

190-198 av. de France 75013 Paris

Histoire - Histoire urbaine (XVIII^e-XX^e s.) – Paris – Les territoires d'une capitale (XIX^e-XX^e s.)

Thierry BONNOT - bonnot@ehess.fr

CR-CNRS, Institut de recherche interdisciplinaire sur les enjeux sociaux – Sciences sociales,

Politique, Santé (IRIS), 96 bd Raspail 75006 Paris

Anthropologie - Objets, territoires et patrimoine

Véronique BOYER - veronique.boyer@ehess.fr

DR-CNRS, Centre de recherches sur les mondes américains (CERMA-MASCIPO),

190-198 av. de France 75013 Paris

Anthropologie – Anthropologie des sociétés rurales au Brésil

Falk BRETSCHNEIDER - falk.bretschneider@ehess.fr

MC-EHESS, Centre Georg Simmel - Recherches franco-allemandes en sciences sociales,

96 bd Raspail 75006 Paris

Histoire – Pratiques pénales et espaces de la justice (mondes germaniques, XVI^e-XVIII^e s.)

Daniel CEFAÏ - danielcefai@hotmail.com

DE-EHESS, Centre d'études des mouvements sociaux (CEMS),

190-198 av. de France 75013 Paris

Sociologie des mobilisations collectives et des problèmes publics

Laura CENTEMERI – laura.centemeri@ehess.fr

CR-CNRS, Centre d'étude des mouvements sociaux (CEMS),

190-198 av. de France 75013 Paris

Sociologie de la valuation et conflits environnementaux

Nathalie CLAYER - clayer@ehess.fr

DE-EHESS, Centre d'études turques ottomanes, balkaniques et centre-asiatiques (CETOBAC)

190-198 av. de France 75013 Paris

Histoire – Histoire sociale et politique du rapport nation/confession dans l'Europe du Sud-Est à la sortie des Empires

Claudia DAMASCENO - claudia.damasceno@wanadoo.fr

DE-EHESS, Mondes américains : sociétés, circulation, pouvoirs, XVe - XXIe siècles (MASCIPPO)

190-198 av. de France 75013 Paris

Espaces et sociétés au Brésil : villes, foncier, territoires, paysages. Approches régionales et comparatives, XVI^e-XXI^e siècle

Alain DELISSEN - delissen@ehess.fr

DE-EHESS, Centre de recherches sur la Corée (CRC), 22 av. du Président Wilson 75116 Paris

Histoire - Etudes coréennes - Histoire urbaine

Christophe DUHAMELLE - christophe.duhamelles@ehess.fr

DE-EHESS, Centre de recherches historiques (CRH), 190-198 av. de France 75013 Paris

Histoire - Souverainetés et appartenances dans l'Allemagne moderne

Afrânio GARCIA - afranio-raul.garcia@ehess.fr

MC-HDR EHESS, Centre européen de sociologie et de science politique (CESSP),

190-198 av. de France 75013 Paris

Anthropologie sociale, ethnographie et ethnologie - Anthropologie politique du Brésil

Valérie GELEZEAU - gelezeau@ehess.fr

MC-HDR EHESS, Centre de recherches sur la Corée (CRC), 22 av. du Président Wilson 75116 Paris

Géographie - Etudes coréennes - Géographie culturelle, urbaine et régionale Géopolitique

Nancy L. GREEN - nlg@ehess.fr

DE-EHESS, Centre de recherches historiques (CRH), 190-198 av. de France 75013 Paris

Histoire - Histoire sociale comparée : migrations, travail, sociétés. France, Etats-Unis

Klaus HAMBERGER - Klaus.Hamberger@ehess.fr

MC-EHESS, Laboratoire d'anthropologie sociale (LAS), 52 rue du Cardinal Lemoine 75005 Paris

Anthropologie sociale, ethnographie et ethnologie - Anthropologie de l'espace social

Jean-Pierre HASSOUN - jean-pierre.hassoun@ehess.fr

DR-CNRS, Institut interdisciplinaire d'anthropologie du contemporain (CETSAH/IIAC- CNRS/EHESS),
22 rue d'Athènes 75009 Paris

Sociologie économique - Anthropologie de l'alimentation - Anthropologie des migrations

Bernard HUBERT - Hubert@avignon.inra.fr

DEC-EHESS, DR- émérite INRA, Commission pour la Recherche Agronomique Internationale (CRAI),
42 rue Scheffer 75016 Paris

Ecologie - Développement durable et recherche scientifique

Etienne HUBERT - hubert@ehess.fr

DE-EHESS, Groupe d'archéologie médiévale - Centre de recherches historiques (CRH),

190-198 av. de France 75013 Paris

Histoire - Territoires, espaces et sociétés dans l'Occident médiéval

Alice INGOLD - ingold@ehess.fr

MC-EHESS, Groupe de géographie et d'histoire des territoires, de l'environnement, des ressources
et des sociétés (GGH-TERRES), (CRH), 190-198 av. de France 75013 Paris

Géographie. Histoire - Histoire sociale et politique de l'environnement. Politiques publiques de l'eau. Nature, propriété et droits - Villes, territoires, Nation (Italie, XIX^e-XX^e s.)

Christian LAMOUROUX - lamourou@ehess.fr

DE-EHESS, Centre d'études sur la Chine moderne et contemporaine (CECMC),
190-198 av. de France 75013 Paris

Histoire - Histoire institutionnelle, économique et sociale de la Chine médiévale.
La formation de l'Etat bureaucratique

Sylvain LAURENS - laurens@ehess.fr

MC-EHESS, Centre de recherches interdisciplinaires sur l'Allemagne (CRIA),
96 bd Raspail 75006 Paris

Sociologie. Sociologie des élites européennes. Entre intérêts privés et définitions concurrentes de l'intérêt public

Geneviève MASSARD-GUILBAUD - massard@ehess.fr

DE-EHESS, Centre Maurice Halbwachs (CMH), 48 bd Jourdan 75014 Paris
Histoire - Histoire environnementale, économique et sociale

Natalia MUCHNIK - natalia.muchnik@ehess.fr

MC-EHESS, Centre de recherches historiques (CRH), 190-198 av. de France 75013 Paris
Histoire - Histoire et civilisations de l'Europe
Les diasporas à l'époque moderne, XVI^e-XVIII^e s

Alain MUSSET - musset@ehess.fr

DE-EHESS, Groupe de géographie et d'histoire des territoires, de l'environnement, des ressources et des sociétés (GGH-TERRES), 105 bd Raspail 75006 Paris
Géographie - Histoire - Géographie urbaine, géographie historique
Environnement et aménagement du territoire - Amérique latine

Gérard NOIRIEL - noiriel@elias.ens.fr

DE-EHESS, 105 bd Raspail 75006 Paris
Socio-histoire - Histoire de l'immigration et de la nationalité

Marie-Vic OZOUF-MARIGNIER - ozoufmv@ehess.fr

DE-EHESS, Groupe de géographie et d'histoire des territoires, de l'environnement, des ressources et des sociétés (GGH-TERRES) et Centre de recherches historiques (CRH),
190-198 av. de France 75013 Paris
Géographie - Histoire - Histoire et géographie du territoire (XVIII^e-XX^e s.), France et Europe -
Histoire de la géographie - Aménagement du territoire

Xavier PAULES - xpaules@ehess.fr

MC-EHESS, Centre d'études sur la Chine moderne et contemporaine (CECMC),
190-198 av. de France 75013 Paris
Histoire économique et sociale - Histoire urbaine (Chine)

Sandrine ROBERT - sandrine.robert@ehess.fr

MC-EHESS, Groupe de géographie et d'histoire des territoires, de l'environnement, des ressources et des sociétés (GGH-TERRES) et Centre de recherches historiques (CRH),
190-198 av. de France 75013 Paris
Archéologie - Géographie - Fabrique, transmission et résilience des formes du paysage :
archéogéographie

Caroline DE SAINT-PIERRE - c.desaintpierre@orange.fr

MA-ENSA Paris-Malaquais, Institut de recherche interdisciplinaire sur les enjeux sociaux – Sciences sociales, Politique, Santé (IRIS), 190 av. de France 75013 Paris
Anthropologie sociale - Ethnologie des espaces urbains

Patricia SAMPAIO SILVA - sampaio@ehess.fr

MC-EHESS, Centre de recherches sur le Brésil contemporain (CRBC),
190-198 av. de France 75013 Paris

Histoire - Histoire du Brésil, XIX^e-XX^e s.

Les questions d'espaces et de pratiques urbaines selon une démarche anthropologique

Emmanuel SZUREK – emmanuel.szurek@gmail.com

MC-EHESS, Centre d'Études Turques, Ottomanes, Balkaniques et Centrasiatiques (CETOBaC)

Histoire sociale de l'orientalisme et des études turques. Circulations culturelles franco-turque

Annick TANTER-TOUBON - tanter@ehess.fr

IGR-EHESS, Groupe de géographie et d'histoire des territoires, de l'environnement, des ressources et des sociétés (GGH-TERRES) et Centre de recherches historiques (CRH),

105 bd Raspail 75006 Paris

Géographie urbaine, territoriale et politique de l'Italie contemporaine

Historiographie récente de la banlieue parisienne

Christian TOPALOV - topalov@ehess.fr

DE/EHESS-DR-émérite CNRS, Centre Maurice Halbwachs-Equipe ETT, ENS,

48 bd Jourdan 75014 Paris

Sociologie - La ville : sciences, pouvoirs, sociétés. Réforme urbaine XIX^e-XX^e s.

Histoire sociale des sciences sociales. Les mots de la ville

Yannis TSIOMIS - ytsiomis@ehess.fr

DE-EHESS, Centre de recherches historiques (CRH), 190-198 av. de France 75013 Paris

Histoire - Architecture - Etudes sur les villes de fondation en Europe XIX^e et XX^e s.

Etudes sur la société grecque moderne et contemporaine

Caroline VARLET-MAUREL * - varlet.c@wanadoo.fr

Chargée de mission Recherche à l'Ecole nationale supérieure d'architecture de Normandie,
27 rue Lucien Fromage - B.P. 04 - 76161 Darnétal Cedex

Histoire - Architecture - Histoire de l'habitat urbain en France (XVIII^e-XX^e s.) Édilité et modernité -

Identités féminines et univers domestique (XIX^e-XX^e s.)

Nicolas VERDIER - nicolas.verdier@parisgeo.cnrs.fr

DR-CNRS, Epistémologie et histoire de la géographie (EHGO), 13 rue du Four 75006 Paris

DE-EHESS, Centre de recherches historiques (CRH), 190-198 av. de France 75013 Paris

Géographie - Histoire - Géographie historique et histoire des savoirs sur les territoires

(XVIII^e-mi-XX^e s.)

Jean-Paul ZUÑIGA - zuniga@ehess.fr

DE-EHESS, Centre de recherches historiques (CRH), 190-198 av. de France 75013 Paris

Histoire – Histoire urbaine. Espace et identifications sociales en milieu colonial.

Conditions d'admission

Pré-requis :

L'accès en M1 sera ouvert aux étudiants titulaires d'une licence française (= 180 crédits après le baccalauréat) ou d'un titre équivalent sanctionnant une scolarité de trois années d'études supérieures dans une discipline des sciences sociales (histoire, géographie, sociologie, anthropologie, etc.), en architecture ou urbanisme.

L'inscription en M2 pourra être sollicitée par les candidats justifiant du premier niveau de master, ou d'un titre sanctionnant une scolarité de quatre années d'études supérieures. Les titulaires du Diplôme de l'EHESS pourront également demander à être inscrits en M2.

Les étudiants qui souhaitent préparer le diplôme de master à l'EHESS s'inscrivent dans un établissement dont la règle est que tout étudiant accomplisse sa scolarité sous l'autorité d'un tuteur. Ce tuteur peut être contacté directement par le candidat (voir liste de l'équipe enseignante), celui-ci peut aussi être conseillé dans son choix par un enseignant chargé de l'orientation.

Pièces à fournir pour les inscriptions en M1 et en M2 :

L'étudiant communiquera au tuteur les documents suivants :

- un curriculum vitae
- un projet de cursus et de recherche (il peut être succinct pour l'admission en M1 mais doit être plus développé pour l'admission en M2 – une dizaine de pages et bibliographie)
- un dossier d'inscription pédagogique dûment rempli et accompagné des pièces justificatives demandées (titres universitaires, etc.) à télécharger sur le site de l'EHESS : <http://www.ehess.fr/fr/> du **20 mai 2016 au 4 octobre 2016**.

Un dossier administratif vous sera ensuite automatiquement envoyé, à votre adresse personnelle, par le Service de la scolarité. Les droits d'inscription sont annuels (256 € et 5,10 € de médecine préventive) ; le montant de la cotisation du régime de sécurité sociale applicable aux étudiants est de 215 €.

Le passage en M2 d'étudiants ayant validé le master 1 à l'EHESS s'effectuera selon une procédure administrative allégée : les étudiants recevront automatiquement un dossier administratif, envoyé par le Service de la scolarité.

Le dossier d'inscription pédagogique complet, signé par le tuteur, sera ensuite déposé au secrétariat (bureau 713) par l'étudiant. Après acceptation du tutorat par un enseignant de la formation, les étudiants sont admis par le conseil pédagogique au vu de leur formation universitaire antérieure et d'un projet de recherche. Les étudiants ayant déposé leur candidature avant le **24 juin 2016** seront avisés de la suite donnée à leur dossier dans la première quinzaine du mois de juillet. Ceux qui la soumettront entre le **25 juin et le 30 septembre 2016** le seront dans la première quinzaine d'octobre.

Conditions d'obtention des crédits et du master

Le master comprend un cursus de M1 et un cursus de M2. Il s'obtient par la validation de 60 crédits ECTS (M1) et 60 crédits ECTS (M2), soit un total de 120 crédits pour les deux années, dont 24 au titre du mémoire de recherche *.

Chaque étudiant reçoit un imprimé **Parcours pédagogique** récapitulant l'ensemble des séminaires choisis sous la responsabilité de son tuteur et sera remis en janvier au secrétariat (bureau 713).

En règle générale, la participation à un séminaire permet de valider :

– 6 ECTS = 24 h pour un séminaire de 2 h hebdomadaire semestriel ou bimensuel annuel

– 12 ECTS = 48 h pour un séminaire de 2 h hebdomadaire annuel

(un séminaire de 2 h, mensuel et annuel, 12 h = 3 ECTS n'est pas validé mais peut être suivi en auditeur libre)

L'évaluation du travail de l'étudiant, donnant lieu à une note/20, repose sur la base de travaux écrits ou oraux (fiche de lecture, exposé dans le cadre d'un séminaire, etc). **Il appartient à l'étudiant de prendre lui-même contact avec le responsable de chacun des enseignements suivis afin de convenir du travail à réaliser pour la validation.** L'attribution des crédits implique l'obtention d'une note supérieure ou égale à 10.

L'inscription aux séminaires : tout étudiant souhaitant s'inscrire dans un séminaire contacte directement l'enseignant ou se présente le jour de la 1^{ère} séance.

L'EHESS offre des cours de français langue étrangère (FLE). Ces cours s'adressent aux étudiants non francophones de l'établissement ayant un niveau minimal de français et souhaitant bénéficier d'un accompagnement dans la pratique académique de la langue – écrite et orale – dans les différentes sciences sociales.

Le travail s'effectue sur la base de supports oraux et écrits issus des sciences sociales ; il s'appuie également, et autant que possible, sur les productions personnelles des étudiants, en lien avec des activités proposées en classe ou avec les travaux dans lesquels les étudiants sont engagés par ailleurs (séminaires, colloques etc.).

Plusieurs types d'enseignements sont proposés, selon le niveau d'étude, le niveau linguistique et les besoins des étudiants.

La validation n'est possible qu'au 1^{er} semestre (accord requis du tuteur).

Pour plus de renseignements, consulter hdl.hypotheses.org

L'inscription aux cours de FLE sera précisée par le tuteur dans le dossier d'inscription pédagogique de l'étudiant et sur le Parcours pédagogique de l'étudiant.

L'EHESS propose également une formation spécifique d'anglais des sciences humaines et sociales.

Les participants travailleront, en fonction de leur niveau et de leur parcours (M1 et M2, doctorants et post-doctorants), sur des documents provenant de leur propre domaine et de leurs recherches (propositions de communication, articles, résumés de leurs travaux, abstracts, etc.) ainsi que sur des sources variées et pluridisciplinaires (notamment des extraits d'ouvrages ou d'articles de sciences sociales, et des enregistrements de séminaires ou colloques en anglais).

Le descriptif des enseignements et des niveaux proposés est disponible sur le site du Bureau des langues hdl.hypotheses.org ainsi que sur le site de l'EHESS, dans l'onglet enseignement. Ces cours sont validables avec l'accord du tuteur.

Les étudiants inscrits en option **Erasmus Mundus TEMA** peuvent valider un stage (6 ECTS) en remplacement d'un séminaire, après accord du conseil pédagogique. Un rapport de stage sera

demandé pour la validation.

L'évaluation de fin de première année (Master 1) prend en compte l'**assiduité** et les **travaux** réalisés dans le cadre des séminaires suivis, ainsi qu'un **mémoire de recherche de 40 pages** (équivalent à 12 crédits) rédigé sous la direction du tuteur. La qualité de ce mémoire conditionne le passage en deuxième année. L'ensemble de ces travaux et l'avis du tuteur sont pris en compte par le conseil pédagogique de la spécialité, qui décide de l'attribution des crédits correspondant aux activités accomplies.

Un relevé de notes est remis à l'étudiant. Une attestation de réussite du M1 peut être demandée au service de la scolarité.

Toute inscription en deuxième année (Master 2) – nouveaux étudiants M2 et étudiants ayant déjà fait le M1 à l'EHESS – est soumise à l'évaluation du conseil pédagogique sur la recommandation d'un tuteur et sur la base d'un projet de recherche accepté par celui-ci. Cette règle vaut pour tous les candidats, qu'ils aient ou non été inscrits en première année de master à l'EHESS.

Toutefois, les étudiants effectuant de manière consécutive leur M1 et M2 à l'EHESS pourront être dispensés de la remise d'un projet de recherche par leur tuteur si celui-ci le juge inutile au vu de leur parcours de recherche en M1.

L'évaluation de fin de seconde année (Master 2) repose en premier lieu sur un **mémoire de recherche** substantiel (80 pages environ), travaux sur lesquels une soutenance est organisée en présence du tuteur et d'un rapporteur. Elle porte également sur l'**assiduité** et les **travaux** réalisés dans le cadre des séminaires suivis. Un relevé de note est établi : la moyenne est calculée avec le mémoire, coefficient 4 et les séminaires, coefficient 1 chacun. Au vu de ces éléments, le conseil pédagogique décide de l'attribution du master et de la mention obtenue, ainsi que du classement des étudiants postulant au contrat doctoral.

Un relevé de notes est remis à l'étudiant. Une attestation de réussite du M2 peut être demandée au service de la scolarité. Le diplôme de master sera disponible au service de la scolarité (ou envoyé par courrier) en février de l'année suivante.

* cette validation d'un niveau de master (M1 ou M2) n'est possible qu'après la validation de 60 crédits. Sauf avis contraire, dûment motivé, des instances compétentes au sein de la formation, tout(e) étudiant(e) pourra donc se réinscrire à l'Ecole pour y préparer les modules manquants, sans avoir à effectuer de requête préalable particulière. Il en est ainsi pour les étudiants qui souhaitent étaler leur scolarité pour des raisons professionnelles – mais la durée normale de chaque niveau est de un an.

Recours en cas de contestation du procès-verbal des résultats :

Vous pouvez former un recours administratif, gracieux auprès du président de l'EHESS, ou hiérarchique devant le Ministre de l'enseignement supérieur. Ce recours doit être présenté dans un délai de deux mois après la notification du procès-verbal des résultats, si vous envisagez de former ultérieurement un recours contentieux contre une décision de rejet de votre recours administratif.

Obligations de scolarité – Parcours

Le tuteur

L'étudiant, pour pouvoir formuler sa demande d'admission en M1 comme en M2, doit avoir l'accord d'un tuteur. Le rôle de celui-ci est d'aider l'étudiant à définir son projet de recherche et à le mettre en œuvre jusqu'à la rédaction du mémoire. Il l'aide aussi à choisir les séminaires qui correspondent à ses besoins : semestre après semestre, le programme de séminaires de l'étudiant doit recueillir l'aval du tuteur.

L'accord avec un tuteur vaut pour une année. Au terme de l'année de M1, l'étudiant peut passer un nouvel accord avec un autre tuteur pour l'année de M2, sous réserve d'approbation par le conseil pédagogique.

La Charte du tutorat : afin de clarifier les responsabilités du tuteur vis-à-vis des étudiants et des étudiants vis-à-vis du tuteur, cette charte du tutorat, à faire signer par l'enseignant et l'étudiant, doit être renvoyée au secrétariat de la formation en même temps que le formulaire *Parcours pédagogique*.

Les mémoires de recherche

En M1 déjà, en M2 surtout, la préparation d'un mémoire de recherche est au centre du travail de l'étudiant. Le mémoire de M1 est plus court (environ 40 pages - 12 ECTS), celui de M2 plus substantiel (de 80 à 100 pages - 24 ECTS). Un exemplaire des mémoires de M1 et M2 sont déposés au secrétariat. Ils seront rendus aux étudiants avec les relevés de notes après les délibérations des jurys d'examen.

Dans les deux cas, l'étudiant expose les questions auxquelles il veut répondre et les résultats de recherche auxquels il est parvenu. Le mémoire de M1 peut se conclure par l'exposé du projet de recherche de M2, mais ce dernier peut aussi en être indépendant si l'étudiant choisit de réorienter son sujet. L'année de M2 ayant pour principal objectif de définir le sujet de la thèse de doctorat et d'en tester les méthodes et la faisabilité, il est souhaitable que le mémoire de M2 comprenne un projet de thèse. Néanmoins, une réorientation du sujet de recherche est toujours possible au terme du master. L'enseignement dispensé à l'EHESS étant une formation à la recherche par la recherche, la répartition en semestres du programme de séminaires sera aménagée, autant que nécessaire, en fonction des besoins du travail d'archives ou de terrain.

Calendrier prévisionnel 2016-2017

1^{er} octobre : date de rentrée pour les étudiants TEMA : commencement de quelques cours en octobre (méthodologique avec N. Verdier et FLE)

Mi-octobre : **Journée d'accueil** de tous les étudiants de l'EHESS – **mardi 11 octobre 2016** (amphithéâtre, 105 bd Raspail 75006 Paris)

Mi-octobre : **Journées de rentrée** pour les nouveaux étudiants de l'EHESS – **17-19 octobre 2016** (amphithéâtre, 105 bd Raspail 75006 Paris)

Fin octobre : **Réunion obligatoire de rentrée** des étudiants de la formation – **jeudi 20 octobre 16** (10h-12h, salle 8, 105 bd Raspail 75006 Paris)

Début novembre : commencement des cours du 1^{er} semestre en M1 et M2

Fin février : fin des cours du 1^{er} semestre en M1 et M2

Début mars : commencement des cours du 2^e semestre en M1 et M2

Courant juin : fin des cours du 2^e semestre en M1 et M2

Validation des enseignements en deux sessions (mars et juin)

MASTER en Sciences Sociales – Spécialité Territoires, Espaces, Sociétés
Obligations de scolarité

M1 - Semestre 1 Initiation	Séminaire pluridisciplinaire de tronc commun obligatoire	Séminaire de méthode obligatoire	Séminaire libre (méthode ou recherche)	Séminaire libre d'ouverture ou de méthode	Séminaire de recherche
	<i>Territoire et ville dans les sciences sociales</i>	<i>Construire une recherche en TES</i>	<i>Cartographie - Initiation à un domaine de recherche - Enquêtes et statistiques</i>		
	Coef. 1	Coef. 1	Coef. 1	Coef. 1	Coef. 1
	24 h	24 h	24 h	24 h	24 h
	6 ECTS	6 ECTS	6 ECTS	6 ECTS	6 ECTS
M1 - Semestre 2 Diversification	Séminaire de méthode obligatoire	Séminaire libre (méthode ou recherche)	Séminaire, de recherche ou stage TEMA	Rédaction d'un mémoire	
	<i>Construire une recherche en TES</i>	<i>Cartographie - Initiation à un domaine de recherche - Enquêtes et statistiques - langues</i>			
	Coef. 1	Coef. 1	Coef. 1		
	24 h	24 h	24 h		
	6 ECTS	6 ECTS	6 ECTS	12 ECTS	
M2 – Semestre 3 Approfondissement	Séminaire pluridisciplinaire de tronc commun obligatoire	Séminaire de méthode obligatoire	Séminaire libre (méthode ou recherche)	Séminaire libre d'ouverture ou de méthode	Séminaire de recherche ou stage TEMA
	<i>Territoire et ville dans les sciences sociales</i>	<i>Construire une recherche en TES</i>	<i>Cartographie - Initiation à un domaine de recherche Enquêtes et statistiques - langues</i>		
	Coef. 1	Coef. 1	Coef. 1	Coef. 1	Coef. 1
	24 h	24 h	24 h	24 h	24 h
	6 ECTS	6 ECTS	6 ECTS	6 ECTS	6 ECTS
M2 – Semestre 4 Application	Séminaire de recherche (du tuteur ou conseillé par le tuteur)	Rédaction du mémoire (avec Aide à la rédaction : « Construire une recherche en TES »)			
	Coef. 1	Coef. 4			
	24 h	24 ECTS			
	6 ECTS	24 ECTS			

Evaluation : travaux écrits ou exposés de validation de chaque séminaire

Les Enseignements

Le programme des enseignements et séminaires de l'EHESS est consultable à l'adresse suivante : <http://www.ehess.fr/fr/enseignement>

I - PREMIÈRE ANNÉE (M1)

1. SÉMINAIRE PLURIDISCIPLINAIRE DE TRONC COMMUN (obligatoire)

▪ **Territoire et ville dans les sciences sociales** (TES/TEMA)

C. VARLET-MAUREL, A. FAURE (doctorant contractuel chargé d'enseignement) **et les enseignants de T.E.S.**
Lundi, 9h-11h (salle 7, 105 bd Raspail) du 7 novembre 2016 au 27 février 2017

L'objectif est d'étudier un certain nombre de travaux portant sur l'espace dans les différentes disciplines de sciences sociales. L'accent est mis sur l'anthropologie, l'histoire, la géographie, la sociologie, l'architecture et l'urbanisme ; les textes retenus couvrant une large gamme de langues et d'époques (fin XIX^e-XX^e s. pour l'essentiel). Il s'agit de travaux fondamentaux (textes classiques ou plus contemporains, parfois textes présentant le caractère de sources) analysés sur deux séances dans une perspective d'histoire des sciences (contextes de production, contenus, réceptions).

Ce séminaire hebdomadaire réunit l'ensemble du groupe étudiant et une grande partie de l'équipe enseignante. Les textes sont fournis à l'avance, les étudiants sont tenus de les lire et leur participation au commentaire est organisée. La validation exige une note de lecture en M1 et un commentaire oral de texte en M2.

2. SEMINAIRE DE METHODE (obligatoire)

▪ **Construire une recherche en T.E.S** (TES/TEMA)

N. VERDIER, S. ROBERT

Vendredi, 11h-13h (salle 7, 105 bd Raspail) du 18 novembre 2016 au 16 juin 2017

Ce séminaire de méthode est obligatoire en S1, S2, S3, (S4*) en fonction du développement de la recherche de l'étudiant et en accord avec son tuteur. Il offre une formation méthodologique au plus près des besoins et problèmes rencontrés par chacun dans sa recherche.

Le séminaire donnera lieu à une présentation au minimum de chaque étudiant, sur son sujet de recherche (une seconde présentation pourra avoir lieu sur demande de l'étudiant ou de son tuteur, cela en fonction des disponibilités du calendrier). Chaque intervention sera discutée en séance par l'ensemble des participants au séminaire, dont le tuteur de l'étudiant présent pour l'occasion s'il le souhaite. Par ailleurs, ce séminaire intercalera avec les séances de présentation des étudiants, d'autres séances portant sur des thèmes communs à plusieurs étudiants, tels que, par exemple, la comparaison, le terrain, l'entretien d'enquête... Ces thèmes proposés en début d'année en fonction des besoins des étudiants seront traités par de petits groupes encadrés par l'enseignant, en collaboration avec les tuteurs.

* Aide à la rédaction du mémoire

3. SÉMINAIRES D'OUVERTURE OU DE METHODE LIBRES

Les séminaires d'ouverture sont obligatoirement choisis en dehors de la discipline de référence de l'étudiant ou en dehors de l'aire culturelle sur laquelle porte sa recherche. Ils peuvent être choisis dans la liste des séminaires de la spécialité, mais aussi en dehors de celle-ci.

Les séminaires de méthode libres sont les suivants (le descriptif de ces séminaires se trouve dans le Programme général des enseignements de l'EHESS - <http://www.ehess.fr/fr/enseignement>)

Cartographie :

- **Les Systèmes d'Information Géographique, un outil pour l'interdisciplinarité,**
C. BRANDO, E. MERMET, S. ROBERT

*Vendredi, 13h-15h (salle informatique, 105 bd Raspail) du 4 novembre 2016 au 25 février 2017.
Pas de séance les 10 et 17 février 2017*

Ateliers de recherche collective sur le terrain :

- **La prostitution dans l'espace urbain. Enquête collective en partenariat avec le Lotus bleu (Médecins du Monde)-Ouscipo**

C. DURAND, R. JUSTON

mardi, 9h-11h (salle 9, 105 bd Raspail) les 29 novembre, 6 et 13 décembre 2016, puis les 3 et 31 janvier, 21 février, 7 et 21 mars 2017. Une semaine de terrain sera organisée « hors les murs » la semaine du 9 janvier 2017

- **L'expérience migratoire. Enquête collective en partenariat avec le « collectif parisien de soutien aux exilé.e.s-Ouscipo**

C. DURAND, Q. RAVELLI

mardi, (105 bd Raspail) du 13 décembre 2016 au 28 mars 2017. Cf. calendrier et salles ci-dessous-

- 13 décembre de 13 h à 15 h = salle 13, 105 bd Raspail
- 3 janvier de 13 h à 15 h = salle 13, 105 bd Raspail
- 10 janvier de 13 h à 16 h = salle de réunion de l'IISMM, 1er étage, 96 bd Raspail
- 17 janvier de 15 h à 18 h (**attention changement d'horaire**) = salle 3, 105 bd Raspail
- 21 février de 13 h à 16 h = salle 1, 105 bd Raspail
- 7 mars de 13 h à 16 h = salle 1, 105 bd Raspail
- 21 mars de 13 h à 15 h = salle 1, 105 bd Raspail
- 28 mars de 13 h à 15 h = salle 1, 105 bd Raspail

- **Atelier métropolitain européen 1, 1^{er} semestre 2016-2017**, sous la direction de Philippe Hilaire, paysagiste et de Jean-Paul Robert, architecte, professeurs à l'ENSA Paris La Villette dans le cadre du diplôme spécialisé en architecture « Projets de territoire. Paysages contemporains et dynamiques métropolitaines »: étude du territoire de Moulins-sur Allier, 27 octobre, 24 novembre, 8 décembre, 5 et 19 janvier, 2 février 2017 toute la journée. *Workshop sur le terrain les 10, 11 et 12 novembre (nombre de places limité, inscription avant le 24 octobre), 6 ECTS*

- **Atelier métropolitain européen 2, 2^e semestre 2016-2017**, sous la direction de Philippe Hilaire, paysagiste et de Jean-Paul Robert, architecte, professeurs à l'ENSA Paris La Villette dans le cadre du diplôme spécialisé en architecture « Projets de territoire. Paysages contemporains et dynamiques métropolitaines »: étude du territoire de la vallée de l'Orge, le jeudi (dates à préciser) (nombre de places limité), 6 ECTS

Enquêtes et statistiques :

- **La pratique ethnographique : questionnements théoriques et méthodologiques**
E. FICQUET, M-P. HILLE

Mercredi, 11h-13h (amphithéâtre François-Furet, 105 bd Raspail) du 1^{er} mars au 7 juin 2017.

Certains séminaires du master PDI (ENS, 48 bd Jourdan) sont ouverts aux autres étudiants de master en fonction des places disponibles.

Consulter le site : <http://www.master-ett.ens.fr/rubrique/Enseignements>

- **Enquêtes de terrain et archives sur le travail et les organisations, C. LOMBA**

Consulter également la rubrique des séminaires de master de l'ehec :

<http://www.ehec.fr/fr/enseignement/enseignements/2016/type/masters/> : les séminaires des autres mentions peuvent également être suivis après accord du tuteur et sous réserve de places disponibles.

Initiation à un domaine de recherche

- **Atelier de formation à la recherche critique dans une perspective interdisciplinaire**
DOS SANTOS LAURIANE (doctorante contractuelle chargée d'enseignement)

13h-17h (bd Raspail) dates et salles ci-dessous :

- *Mercredi 22 mars 2017 : salle des artistes (96 bd Raspail)*
- *Jeudi 23 mars 2017 : salle 8 (105 bd Raspail)*
- *Vendredi 24 mars 2017 : salle 5 (105 bd Raspail)*
- *Mercredi 29 mars 2017 : salle 11 (105 bd Raspail)*
- *Jeudi 30 mars 2017 : salle 9 (105 bd Raspail)*
- *Vendredi 31 mars 2017 : salle 9 (105 bd Raspail)*

Sous forme de séminaire-atelier, l'enseignement proposé aura pour but de fournir des éléments de réponse à la question suivante : « qu'est-ce que faire de la recherche critique en sciences sociales ? ». Se basant principalement sur les questions de méthode, d'analyse et d'écriture de la recherche, il sera l'occasion d'aborder tout aussi bien les différentes expériences de terrains que des textes plus théoriques, dans une perspective interdisciplinaire.

- **TEMA. Civilisation, nation, région, ville**

MILLER-TREMBLAY Jean-Philippe, (doctorant contractuel chargé d'enseignement)

Mardi, 9h-11h (salle 10, 105 bd Raspail) du 8 novembre 2016 au 6 juin 2017

Ce séminaire de lecture du master Erasmus mundus TEMA aborde les textes fondamentaux relatifs aux thèmes de la civilisation, la nation, la région et la ville. Il s'inscrit dans la problématique de l'identité et du développement des territoires et villes européennes. Ce séminaire est ouvert aux étudiants de la spécialité TES.

- **Immigration et sciences sociales,**
GREEN Nancy L., NOIRIEL Gérard

Lundi, 13h-15h (salle 9, 105 bd Raspail) du 7 novembre 2016 au 6 février 2017

4. SÉMINAIRES DE RECHERCHE ET JOURNÉES THÉMATIQUES :

On trouvera plus loin la liste des séminaires de recherche proposés au choix des étudiants de T.E.S. Il s'agit de séminaires ordinaires de l'EHESS, où les participants sont associés à des recherches en cours.

Il est recommandé que les étudiants suivent en priorité le séminaire de recherche de leur tuteur, si toutefois celui-ci en donne un et considère qu'il est adapté aux besoins de l'étudiant.

Des journées d'études thématiques sont organisées dans le cadre des centres ou groupes de recherche associés à la Spécialité T.E.S. (Groupe de géographie et d'histoire des territoires, de l'environnement, des ressources et des sociétés, Programme de recherches interdisciplinaires études urbaines). Sur des sujets variés choisis en fonction des chantiers de recherche les plus actifs aujourd'hui, les étudiants peuvent se confronter à des travaux en cours et les discuter. La fréquentation de ces journées est recommandée. Toutefois, elle ne permet pas de valider des crédits ECTS.

5. LE MÉMOIRE DE RECHERCHE :

Au cours de son année de M1, l'étudiant rédige un court mémoire de recherche (une quarantaine de pages) sous la direction de son tuteur et dans le cadre d'un séminaire déterminé avec ce dernier.

II - DEUXIÈME ANNÉE (M2)

L'accent étant mis en M2 sur la recherche personnelle qui aboutit au mémoire, les obligations d'assiduité sont plus légères qu'en M1, notamment au second semestre (S4). En accord avec son tuteur et en fonction des besoins de sa recherche, l'étudiant peut répartir de façon souple entre les semestres, son travail d'archives ou de terrain et les séminaires qu'il suit.

1. SÉMINAIRE PLURIDISCIPLINAIRE DE TRONC COMMUN (obligatoire)

▪ **Territoire et ville dans les sciences sociales (TES/TEMA)**

C. VARLET-MAUREL, A. FAURE (doctorant contractuel chargé d'enseignement) **et les enseignants de T.E.S.**
Lundi, 9h-11h (salle 7, 105 bd Raspail) du 7 novembre 2016 au 27 février 2017

2. SÉMINAIRE DE MÉTHODE (obligatoire)

▪ **Construire une recherche en T.E.S (TES/TEMA)**

N. VERDIER, S. ROBERT
Vendredi, 11h-13h (salle 7, 105 bd Raspail) du 18 novembre 2016 au 16 juin 2017

3. SÉMINAIRES D'OUVERTURE OU DE METHODE LIBRES

Voir ci-dessus en M1.

4. SÉMINAIRES DE RECHERCHE :

On trouvera plus loin la liste des séminaires recommandés aux étudiants de T.E.S. Il s'agit de séminaires ordinaires de l'EHESS, où les participants sont associés à des recherches en cours. Il est recommandé que les étudiants suivent en priorité le séminaire de leur tuteur (si toutefois celui-ci en donne un et considère qu'il est adapté aux besoins de l'étudiant).

5. MÉMOIRE DE RECHERCHE :

Au cours de son année de M2, l'étudiant rédige un mémoire de recherche substantiel (de 80 à 100 pages) sous la direction de son tuteur et dans le cadre d'un séminaire déterminé avec ce dernier. Il est recommandé que ce mémoire s'ouvre sur un projet de thèse de doctorat.

▪ **SÉMINAIRES DE RECHERCHE RECOMMANDÉS DANS LE CADRE DE LA SPÉCIALITÉ :**

(le descriptif de ces séminaires se trouve dans le Programme général des enseignements de l'EHESS)
<http://www.ehess.fr/fr/enseignement/enseignements/2016/>

▪ **Anthropologie de Paris**

A. MONJARET, S. CHEVALIER, E. LALLEMENT

*Vendredi de 15 h à 19 h (salle 6, 105 bd Raspail), les 18 novembre, 16 décembre 2016, 17 mars 2017.
2 journées d'études, de 9 h à 18 h (salle du Conseil B, R -1, bât. Le France, 190 av de France,
les 27 et 28 avril 2017*

▪ **Anthropologie des processus de citoyenneté**

C. NEVEU, M. VANHOENACKER

*2e et 4e vendredis du mois de 14 h à 17 h (salle 3, RdC, 190 av de France), du 13 janvier 2017 au 28 avril
2017. Séance double vendredi 10 février 2017, de 10 h à 13 h (salle du conseil A, bât. Le France) et de
14h à 17 h (salle 3, bât. Le France)*

▪ **Anthropologie politique du Brésil : mondialisation, crise institutionnelle et représentations de l'avenir national**

A. GARCIA, V. RIVRON

Mardi de 11h-13h (salle 6, 105 bd Raspail) du 15 novembre 2016 au 28 février 2017

▪ **Anthropologie de l'hospitalité**

M. AGIER

*1er, 3e et 5e mardis du mois de 19 h à 21 h (salle 8, 105 bd Raspail), du 15 novembre 2016 au 17 mai
2017*

▪ **Approches interdisciplinaires des sociétés romani/tsiganes**

I. ABOUT, M. OLIVEIRA

*1er et 3e vendredis du mois de 16 h à 19 h (salle 2, RdC, 190 av de France), du 6 janvier au 19 mai
2017*

▪ **Approches socio-historiques des transitions énergétiques. XVIIIe-XXIe siècles**

G. MASSARD-GUILBAUD

*1er et 3e vendredis du mois de 9 h 30 à 12 h (salle 2, RdC, 190 av de France), du 2 décembre 2016 au
17 mars 2017*

▪ **Architectes et urbanistes : visions d'histoire, de société et d'espace**

Y. TSIOMIS, M-E. MITSOU

*1er et 3e mercredis du mois de 19 h à 21 h (salle 8, 105 bd Raspail), du 16 novembre 2016 au 21 juin
2017*

▪ **Atelier de l'anthropocène**

B. HAZARD

*2e et 4e jeudis du mois de 11 h à 13 h (salle 5, 105 bd Raspail 75006 Paris), du 13 octobre 2016 au 9
février 2017. Séances supplémentaires les 3 et 17 novembre 2016, 5 et 19 janvier 2017 (salle 4, même
horaire, même adresse)*

▪ **Chantiers d'histoire administrative**

M-O. BARUCH, N. GALLY, E. RUIZ

2e et 4e vendredis du mois de 14 h à 17 h (salle 10, 105 bd Raspail), du 13 janvier au 9 juin 2017

- **Droit, espace, appartenances : étaticités fractales à l'époque moderne**
F. BRETSCHNEIDER, C. DUHAMELLE
Jeudi de 17h à 19h (IMAf, 2^e étage, 96 bd Raspail) du 10 novembre 2016 au 23 février 2017
- **Espaces de sainteté chrétiens et islamiques en Éthiopie : fondations et dévotions**
E. FICQUET
Vendredi de 11 h à 13 h (salle 5, 105 bd Raspail), du 3 mars au 16 juin 2017
- **Espaces sexués : masque et possession (suite)**
K. HAMBURGER
Jeudi de 13 h à 15 h (salle 4, 105 bd Raspail) du 9 mars au 29 juin 2017
- **Espaces, acteurs et dynamiques du travail en milieu colonial**
J-P. ZUÑIGA
*2e et 4e jeudis du mois de 15 h à 17 h (salle 6, 105 bd Raspail) du 10 novembre 2016 au 8 juin 2017.
La séance du 24 novembre se déroulera en salle 7 (même heure, même adresse)*
- **Financiarisation et politiques publiques**
E. CHIAPELLO
2e et 4e mardis du mois de 10 h à 13 h (salle 2, RdC, 190 av de France) du 10 janvier au 23 mai 2017
- **Foncier, villes et territoires au Brésil : histoire et historiographie. Approches régionales et perspectives transnationales**
C. DAMASCENO
Mardi de 13h à 15h (salle 10, 105 bd Raspail) du 8 novembre 2016 au 30 mai 2017
- **Formation à la recherche en Amérique latine (FRAL)**
V. BOYER, C. DAMASCENO
Mercredi de 17 h à 20 h (salle 3, RdC, 190 av de France), du 9 novembre 2016 au 17 mai 2017
- **Frontières et mouvements de la ville. Repères de l'anthropologie urbaine(2). Objets, approches, actualisations**
M. AGIER, V. BONTEMPS, E. LALLEMENT, F. MERMIER, V. MILIOT, A. RAULIN
3e jeudi du mois de 15 h à 19 h (amphithéâtre François-Furet, 105 bd Raspail 75006 Paris), du 19 janvier 2017 au 15 juin 2017
- **Géohistoire, XVIIIe-XXe siècle**
N. VERDIER
jeudi de 9 h à 11 h (salle 10, 105 bd Raspail) du 3 novembre 2016 au 2 février 2017
- **Habiter Paris. XIXe-XXe siècles**
I. BACKOUCHE
2e et 4e mardis du mois de 17 h à 19 h (salle 4, 105 bd Raspail), du 8 novembre 2016 au 23 mai 2017
- **Histoire de la Corée moderne : tempéraments historiens, modalités géographiques**
A. DELISSEN
jeudi de 14 h à 16 h (Maison de l'Asie 22 av du Président-Wilson 75116 Paris), du 3 novembre 2016 au 2 février 2017

- **Histoire environnementale : grands thèmes et perspectives**
M. ELIE, F. GRABER, A. INGOLD, T. LE ROUX, F. LOCHER
jeudi de 15 h à 17 h (105 bd Raspail) du 10 novembre 2016 au 16 février 2017
(détail des salles sur le site)
- **Histoire et géographie, temps et espace. Croisements et fertilisations**
M.-V. OZOUF-MARIGNIER, N. VERDIER
Jeudi, 13h-15h (salle 7, 105 bd Raspail) du 23 février au 1^{er} juin 2017
- **Histoire et historiographie de la Corée coloniale**
A. DELISSEN
Vendredi de 10 h à 12 h (Maison de l'Asie 22 av du Président-Wilson), du 24 février au 16 juin 2017
- **Histoires et historiographies transnationales**
Y. COHEN, C. D'ERCOLE, N.L. GREEN, K. RAJ, M. WERNER
lundi, 17h-19h (salle 7, 105 bd Raspail) du 7 novembre 2016 au 20 février 2017
- **L'Asie centrale dans tous ses États : questions et méthodes**
S. DUDOIGNON, C. FERRET, I. OHAYON, J. THOREZ (collectif)
2^e lundi, 13h-16h (salle 670, 6^e étage, 190 av. de France) du 14 novembre 2016 au 12 juin 2017
- **L'histoire comparée et les migrations contemporaines**
N. L. GREEN
Mardi de 13 h à 15 h (salle 5, 105 bd Raspail) du 8 novembre 2016 au 23 mai 2017
- **Les Afriques dans la longue durée : acteurs, savoirs, pratiques**
E. M'BOKOLO, C. MADEIRA SANTOS
1^{er} et 3^e lundis du mois de 15 h à 18 h (salle de réunion, IMAF, 2e étage, 96 bd Raspail) du 21 novembre 2016 au 15 mai 2017
- **Les diasporas : échelles d'intégrations et modes d'appartenances (16e-19e siècle)**
M. MONGE, N. MUCHNIK
1^{er}, 3^e, 5^e jeudis, 17h-19h (salle 5, 105 bd Raspail) du 3 novembre 2016 au 1^{er} juin 2017
- **Les sociétés sud-est européennes des XIXe-XXIe siècles au prisme des trajectoires individuelles**
X. BOUGAREL, N. CLAYER, B. LORY
1^{er}, 3^e, 5^e lundis, 17h-19h (salle 2, RdC, 190 av. de France) 7 novembre 2016 au 26 juin 2017
- **L'histoire de l'Etat au niveau local**
P. SAMPAIO SILVA
1er, 3e et 5e jeudis du mois de 11 h à 13 h (salle 10, 105 bd Raspail), du 3 novembre 2016 au 15 juin 2017
- **L'Iran au prisme des sciences sociales : société et Etat depuis la fin de la guerre Iran-Irak (1988)**
M. LADIER-FOULADI
1er, 3e et 5e mardis du mois de 11 h à 13 h (IISMM, salle de réunion, 1er étage, 96 bd Raspail), du 3 janvier au 6 juin 2017

- **Mise en scènes et en récits : objets et choses en société, musées et patrimoines**
T. BONNOT, B. MÜLLER
2^e et 4^e mercredi du mois de 14 h à 16 h (Musée du quai Branly 75007 Paris, inscription préalable obligatoire sur www.quaibrantly.fr, rubrique « Étudier et rechercher »), du 12 octobre 2016 au 14 juin 2017
- **Mobilisations, expériences, publics : perspectives pragmatistes**
D. CEFÄİ
1^{er} et 3^e vendredis du mois de 17 h à 20 h (salle du Conseil A, R-1, bât. Le France, 190 av de France 75013 Paris), du 18 novembre 2016 au 19 mai 2017. Les séances des 18 novembre et 16 décembre se dérouleront en salle Jean-Pierre Vernant (8^e étage, bât. Le France)
- **Nuisances industrielles, dans et hors l'entreprise**
G. MASSARD-GUILBAUD
1^{er}, 3^e et 5^e jeudis du mois, 14h-17h (salle 2, RdC, 190 av. de France) du 3 novembre 2016 au 20 avril 2017
- **Penser le paysage et l'espace par la circulation**
S. ROBERT
Vendredi, 13h-15h (salle 7, 105 bd Raspail) du 10 mars au 16 juin 2017
- **Perspectives comparatives sur les droits des peuples autochtones**
I. BELLIER, E. PORQUERES I GENE
2^e jeudi du mois de 9 h à 13 h (salle du Conseil A, R-1, bât. Le France, 190 av de France 75013 Paris), du 10 novembre 2016 au 11 mai 2017. Les séances des 8 décembre 2016 et 9 mars 2017 se dérouleront en salle 015 (même adresse)
- **Politiques publiques, développement et mondialisation dans les pays du Sud : parcours de recherche et approches méthodologiques**
E. GREGOIRE, B. HAZARD, M.-F. LANGE, A. MUSSET
Vendredi, 9h-11h (salle 7, 105 bd Raspail) du 3 mars au 9 juin 2017
- **Pour une histoire des mouvements sociaux dans le Sud-Est européen aux XIX^e et XX^e siècles**
N. CLAYER, F. GIOMI
2^e, 4^e lundis, 17h-19h (salle 2, RdC, 190 av. de France) du 4 novembre 2016 au 12 juin 2017
- **Prospective/rétrospective. Passé/futur : les temps de la recherche sur l'environnement. Regards croisés entre sciences humaines et sociales et sciences de la nature**
G. MASSARD-GUILBAUD
1^{er} et 3^e vendredis du mois, 13h-16h (salle 2, RdC, 190 av. de France) du 2 décembre 2016 au 17 mars 2017
- **Représenter la ville: histoire, mémoire, territoire**
A. MUSSET
Vendredi, 9h-11h (salle 7, 105 bd Raspail) du 4 novembre 2016 au 24 février 2017
- **Séminaire d'itinéraires et de débats en études turques, ottomanes, balkaniques et centrasiatiques**
M. AYMES
1^{er}, 3^e et 5^e mercredis du mois de 10 h à 13 h (salle 2, RdC, 190 av de France) du 2 novembre 2016 au 7 juin 2017

- **Sociologie des élites contemporaines**
S. LAURENS
mardi, 13h-15h (salle 015, RdC, 190 av de France) du 17 janvier 2016 au 2 mai 2017

 - **Territoire et action publique territoriale**
M.-V. OZOUF-MARIGNIER
Jeudi, 13h-15h (salle 7, 105 bd Raspail) du 3 novembre 2016 au 2 février 2017

 - **Ville, architecture et urbanismes en Corée du Nord**
V. GELEZEAU
2^e et 4^e jeudis du mois de 10 h à 12 h (Maison de l'Asie, 22 avenue du Président Wilson, 75116 Paris), du 10 novembre 2016 au 8 juin 2017.

 - **Ville en décroissance**
B. Fernandez
Vendredi, 9h-12h (ENS, 29 rue d'Ulm, 75005 Paris) du 4 novembre 2016 au 20 janvier 2017

 - **Villes et sciences sociales**
I. BACKOUCHE, C. TOPALOV
1^{er}, 3^e et 5^e mardis du mois de 17 h à 19 h (salle 4, 105 bd Raspail 75006 Paris), du 15 novembre 2016 au 30 mai 2017
-

Le contrat doctoral

Destiné aux étudiants ayant obtenu le master 2 et en vue de la préparation du doctorat, le contrat doctoral est un contrat à durée déterminée de trois ans.

Conditions et procédures :

- dépôt des mémoires de M2, **26 août 2016** au plus tard
- avoir obtenu son master avec la mention « très bien ».
- fournir * un projet de thèse de 10 pages maximum, (ou 30 000 signes), avec bibliographie, centré sur les enjeux méthodologiques, problématiques et intellectuels de la thèse,
 - * une lettre de soutien du directeur de thèse.
 - * un CV
 - * le formulaire de candidature de l'ED au Contrat doctoral 2016-17.

Le projet, accompagné des deux rapports de soutenance ainsi que les pièces demandées, seront transmis en pdf. le **2 septembre 2016 au plus tard**, au secrétariat.

- audition obligatoire de 15 mn de chaque candidat par le conseil pédagogique TSD. Il s'agit d'un entretien avec le candidat et non d'un exposé de son projet.

Début septembre, une convocation sera adressée aux candidats qui seront physiquement présents pour l'audition, qui a lieu dans les locaux de l'EHESS.

De plus, certaines aides sont attribuées selon la procédure d'appels d'offres, publiés à partir du mois de mars, pour inciter les étudiants à la mobilité internationale ou soutenir des programmes scientifiques thématiques.

Aides au terrain

Une participation financière peut être accordée pour les frais de transport concernant les recherches sur le terrain, dans les limites du budget de la formation (joindre lettre de motivation argumentée avec coût du transport uniquement, lettre de soutien du tuteur – envoi des candidatures avant le 20 janvier). Une seule aide sera donnée, par étudiant, au cours de sa formation de master.

MODÈLE DU DOSSIER DE SCOLARITÉ REMIS À CHAQUE ÉTUDIANT

Parcours de formation – Master 1

Nom et prénom de l'étudiant(e) :

Nom du tuteur :

e.mail :

Tél. :

Nature du séminaire	Intitulé du séminaire	Responsable du séminaire	Lieu du séminaire	Volume horaire et fréquence	Crédits (1)
Séminaire pluridisciplinaire TC (obligatoire)	<i>Territoire et ville dans les sciences sociales</i>	Enseignants TES	105 bd Raspail	24 h - 1 ^{er} semestre	6
Séminaire de méthode (obligatoire)	<i>Construire une recherche en TES</i>	N. Verdier	105 bd Raspail	2 x 24 h - annuel	2 x 6
Cinq séminaires libres ou stage TEMA (méthode, d'ouverture ou recherche ou langues)	1				6
	2				6
	3				6
	4				6
	5				6
Rédaction du mémoire M1/S2					12
Total Crédits annuels					60 ECTS

(1) Un séminaire de 2 h, hebdomadaire, sur un semestre = 24 h = 6 ECTS (si annuel = 48 h = 12 ECTS)

Signature de l'étudiant(e) :

Signature du tuteur :

Formulaire à remplir avec votre tuteur et/ou directeur de mémoire. Ces informations constitueront votre dossier de scolarité
 Vous devez en conserver un exemplaire et en déposer un autre à Mme Alzial, secrétariat de la Spécialité T.E.S. avant le 16/12

Parcours de formation – Master 2

Nom et prénom de l'étudiant(e) :

Nom du tuteur :

e.mail :

Tél. :

Nature du séminaire	Intitulé du séminaire	Responsable du séminaire	Lieu du séminaire	Volume horaire et fréquence	Crédits (1)
Séminaire pluridisciplinaire TC obligatoire	<i>Territoire et ville dans les sciences sociales</i>	Enseignants TES	105 bd Raspail	24 h - hebdo	6
Séminaire de méthode obligatoire	<i>Construire une recherche en TES (1^{er} semestre)</i>	N. Verdier	105 bd Raspail	24 h - hebdo	6
Deux séminaires libres (méthode ou d'ouverture)	1				6
	2				6
Deux séminaires de recherche (dont celui du directeur ou langues) ou stage TEMA	1				6
	2				6
Rédaction du mémoire					24
Total Crédits annuels					60 ECTS

(1) Un séminaire de 2 h, hebdomadaire, sur un semestre = 24 h = 6 ECTS (si annuel = 48 h = 12 ECTS)

Signature de l'étudiant(e) :

Signature du tuteur :

Formulaire à remplir avec votre tuteur et/ou directeur de mémoire. Ces informations constitueront votre dossier de scolarité. Vous devez en conserver un exemplaire et en déposer un autre à Mme Alzial, secrétariat de la Spécialité T.E.S. avant le 16/12

Charte du Tutorat

Afin de clarifier les responsabilités du tuteur vis-à-vis des étudiants et des étudiants vis-à-vis du tuteur, cette charte du tutorat, à faire signer par l'enseignant et l'étudiant, doit être retournée au secrétariat de la formation en même temps que la fiche individuelle des séminaires.

1. Le tuteur conseille l'étudiant dans le choix des séminaires et des enseignements en suivant attentivement les recommandations qui figurent dans la brochure de la formation. Il assure la coordination avec les autres enseignants impliqués dans la formation de l'étudiant.
2. Pour être tuteur (de M1 ou de M2) ou directeur de mémoire, il faut assurer, seul ou en collectif, un enseignement validable à l'EHESS, sauf exception justifiée.
3. Le tuteur s'engage à ne pas encadrer un nombre excessif d'étudiants de manière à assurer un suivi pédagogique de leur travail dans des conditions satisfaisantes (ne pas dépasser cinq étudiants par année semble raisonnable).
4. L'étudiant suit assidûment les enseignements de sa formation sauf cas particulier connu de son tuteur et agréé par le Conseil pédagogique.
5. L'étudiant et le tuteur se rencontrent au moins quatre fois dans l'année : au moment de l'inscription ; à la fin du premier semestre ; et à deux reprises à l'occasion de la préparation des mémoires, projets, etc.
 - a. Ils établissent ensemble clairement les différentes étapes de la production du mémoire, notamment du type de rendu attendu en M1 en accord avec les recommandations spécifiques à chaque mention et les modalités d'encadrement de la rédaction du mémoire.
 - b. Ils s'engagent tous deux à respecter les dates et horaires de rendez-vous fixées conjointement.
6. Le tuteur rappellera à l'étudiant :
 - a) que le plagiat est sévèrement sanctionné ;
 - b) qu'il est indispensable de consulter la brochure de la formation et le calendrier portant sur la date de remise des travaux.
7. Si le tuteur estime que l'étudiant n'a pas une compétence suffisante en langue française, il demande à l'étudiant de s'inscrire au cours de français langue étrangère ; un certificat d'assiduité est alors exigé en fin d'année.

Date :

Nom de l'étudiant :

Signature:

Nom du tuteur-directeur :

Signature:

Ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche
Ecole des Hautes Etudes en Sciences sociales
Master en sciences sociales

Cet imprimé constituera le dossier de scolarité de l'étudiant et permettra de totaliser les ECTS. Il doit être rempli et signé par l'enseignant(e) et remis au secrétariat de la mention ou de la spécialité.

Année 2016-2017

Objet * :
 Validation des U.E.
 Evaluation du mini-mémoire (M1)
 Validation Journée d'études
 Langues

Secrétariat du Master
.....
.....

Nom et qualité ** de l'enseignant(e) :	Intitulé (séminaire, mini-mémoire, JE)			
	Master *	Semestre *	Volume horaire	Crédits
Nom de l'étudiant(e) : Mme, Mlle, M. *	1	1		
	2	2		

Travail effectué					
Type *	Exposé	Note de lecture	Résumé	Projet de mémoire	Autre :
Titre					

* entourez votre choix d'origine

** si l'enseignant(e) est extérieur(e) à l'Ecole, indiquez l'établissement

Evaluation de l'enseignant(e)	
Note/20	Appréciations (joindre un rapport d'une page pour l'évaluation du mini-mémoire de M1 uniquement) :

Fait à

Signature de l'enseignant(e)

Le/.....

LE DOCTORAT **Territoires, Sociétés, Développement** (*T.S.D.*)

II - LE DOCTORAT : Territoires, Sociétés, Développement (T.S.D.)

Responsable pédagogique : Alain Musset, DE-EHESS

Conseil pédagogique :

Titulaires :

Isabelle Backouche, DE-EHESS ; Eve Chiapello, DE-EHESS, Claudia Damasceno, DE-EHESS ; Valérie Gelézeau, MC-EHESS (HDR) ; Isabelle Guérin (DR-IRD) ; Loraine Kennedy, DR-CNRS ; Sébastien Lechevalier, DE-EHESS ; Alain Musset, DE-EHESS ; Marie-Vic Ozouf-Marignier, DE-EHESS ; Thierry Pairault, DR-émérite CNRS ; Serge Paugam (DE-EHESS) ; Sandrine Robert (MS-EHESS) ; Jacques Sapir, DE-EHESS ; Annick Tanter-Toubon, IR-EHESS ; Nicolas Verdier, DR-CNRS/DE-EHESS.

Suppléants :

Afrânio Garcia, MC-EHESS (HDR) ; Nancy L. Green, DE-EHESS Alice Ingold, MC-EHESS ; Christian Lamouroux, DE-EHESS ; André Orléan, DE-EHESS.

Secrétariat :

Pascale Alzial

EHESS, 190-198, avenue de France - bureau 713 - 75013 Paris

Réception des étudiants : lundi, mardi de 14h30 à 17h ; jeudi, vendredi de 9h30 à 12h et sur RV

☎ : 01 49 54 25 20, ecd-tds.secretariat@ehess.fr

Orientation :

Pour « Territoires » :

Nicolas Verdier, les jeudi et vendredi, sur rendez-vous, tes-orientation@ehess.fr

Pour « Développement » :

Annick Tanter-Toubon : 105 bd Raspail, bureau 36, 75006 Paris

Réception des étudiants sur rendez-vous : mardi 10h-12h, jeudi 10h-12h30 et 14h-17h

☎ 01 53 63 51 42 Fax : 01 53 63 51 01, ecd.orientation@ehess.fr

Pour « Economie et Société » :

Eve Chiapello (responsable du Master « Sciences Economiques et Sociales »), eve.chiapello@ehess.fr

Date limite de dépôt des candidatures : 28 octobre 2016

Le dossier d'inscription en doctorat est à télécharger sur le site de l'EHESS : www.ehess.fr/fr/, **du 20 mai au 25 octobre 2016**, puis à envoyer avec le projet de recherche à un enseignant qui sera votre directeur de thèse.

L'étudiant se chargera de faire signer le dossier d'inscription et la charte de thèse par le directeur de thèse et le responsable du laboratoire de recherche dont il dépendra avant de le transmettre à Mme Tanter-Toubon au 105 bd Raspail, **au plus tard le 28 octobre 2016**.

Un dossier administratif vous sera ensuite automatiquement envoyé à votre adresse personnelle par le service de la Scolarité.

Présentation et objectifs de la formation :

La formation doctorale *Territoires, Sociétés, Développement* est ouverte aux étudiants titulaires d'un Master Recherche ou d'un diplôme étranger équivalent. C'est une formation pluridisciplinaire dont la vocation est de travailler sur les relations entretenues par les sociétés avec leurs territoires à différentes échelles (du local au global) et dans la longue durée (depuis l'antiquité jusqu'à nos jours). C'est pourquoi l'équipe réunit aussi bien des géographes que des historiens, des archéologues, des sociologues, des anthropologues et des économistes qui travaillent sur la perception, la représentation, l'organisation et l'aménagement des espaces urbains et ruraux, littoraux ou continentaux, frontaliers, etc.

Dans une perspective comparatiste, les études réalisées au sein de la formation concernent toutes les aires culturelles et s'intéressent aux croisements et aux points de rencontre entre différentes civilisations. Cette ouverture permet de combiner une approche culturelle, attentive aux savoirs, aux identités, au paysage et au patrimoine et une orientation socio-économique tournée vers les logiques d'acteurs, le développement économique et les questions environnementales.

Trois parcours de Master au sein de l'EHESS trouvent leur approfondissement dans cette formation doctorale :

- la spécialité « **Territoires, espaces, sociétés** » du master en sciences sociales
- la spécialité « **Étude comparative du développement** » du master en sciences sociales
- le parcours « **Institutions Economie et Société** » du master de Sciences économiques et sociales Paris Ouest-Nanterre/EHESS

La formation doctorale TSD permet de préparer des thèses dans les spécialités suivantes :

- Analyse et politiques économiques
- Anthropologie sociale et ethnologie-Sociologie
- Démographie et sciences sociales
- Economie de l'environnement
- Etudes politiques
- Economie des Institutions
- Etudes Urbaines
- Géographie
- Histoire et Civilisations
- Socio-économie du développement

Conditions d'admission :

Les candidats doivent être titulaires d'un master ou d'un diplôme équivalent français ou étranger. Les candidats au doctorat choisissent un directeur de recherche parmi les enseignants habilités à diriger les thèses et sollicitent son agrément en lui présentant un dossier. Ce dossier comprend un projet de recherche précis et argumenté d'une dizaine de pages, accompagné du formulaire d'inscription dûment rempli et des pièces justificatives demandées (titres universitaires, etc.). Il sera directement adressé au directeur de thèse pressenti.

Le dossier de candidature, sur avis favorable du directeur de thèse, est soumis au Conseil pédagogique de la formation doctorale et à la Commission des doctorats de l'EHESS.

Une **année préparatoire au doctorat (APD)** peut être recommandée par les différentes instances (directeur de thèse, conseil pédagogique, commission de la scolarité) pour les étudiants qui

désireraient changer de spécialité et/ou auraient besoin d'une mise à niveau scientifique ou linguistique importante.

Obligations de scolarité :

Les doctorants sont invités, en fonction de leur thème de recherche, à nouer des contacts avec les membres de l'une ou l'autre des unités de recherche sur laquelle s'appuie la formation. (Ci-dessous liste des principaux laboratoires d'accueil). Il leur est vivement conseillé de suivre l'unité d'enseignement de recherche et de spécialisation de leur directeur de recherche.

Dépôt et soutenance de thèse :

L'autorisation de soutenir une thèse est donnée par le président de l'EHESS après examen et avis favorable des deux rapporteurs choisis par le président de l'Ecole sur proposition du directeur de thèse. Ces derniers sont obligatoirement extérieurs à l'établissement et à l'Ecole doctorale dont dépend le candidat. Ils disposent d'un mois pour transmettre leurs rapports écrits.

Les étudiants doivent fournir un exemplaire de leur mémoire de thèse à chacun des rapporteurs et un autre au service de la scolarité.

Un résumé de la thèse en dix exemplaires ainsi que trois exemplaires brochés du mémoire de thèse doivent être remis au service de la scolarité dès que l'autorisation de soutenance a été confirmée. Chaque membre du jury devra également avoir un exemplaire du mémoire.

Le jury est désigné par le président de l'EHESS sur proposition du directeur de thèse.

Les thèses soutenues à l'EHESS sont pour l'essentiel consultables à la bibliothèque de la Fondation de la Maison des sciences de l'homme (190-198, av. de France 75013 Paris) et à la bibliothèque de l'Université Paris-III.

Cotutelle de thèse :

L'objectif est de favoriser la mobilité des doctorants français et étrangers afin d'instaurer et de développer les coopérations scientifiques entre équipes de recherche françaises et étrangères. La convention est conclue, pour chaque doctorant, entre l'établissement d'enseignement supérieur français et l'établissement d'enseignement supérieur du pays partenaire. Pour plus d'information, contacter le service de la scolarité.

D'une façon générale, nous invitons les étudiants à consulter régulièrement et tout au long de l'année le site web du Bureau de l'information étudiante sur le Portail Etudiant :

<http://www.ehess.fr/fr/etudiant/> ainsi que le site de l'Environnement numérique de travail (E.N.T.) <http://ent.ehess.fr>

Liste des enseignants habilités à diriger les thèses :

Marc Abélès, LAIOS, (marc.abeles@ehess.fr), Michel Agier, IIAC-LAU, (agier@ehess.fr), Anath Ariel de Vidas, CERMA-MASCIPO, (anathariel@yahoo.com), Isabelle Backouche, CRH, (backouche@ehess.fr), Gilles Bataillon, CESPRA, (Gilles.Bataillon@ehess.fr), Rémy Bazenguissa-Ganga, IMAF, (remy.bazenguissa-ganga@ehess.fr), Alban Bensa, IRIS, (bensa@ehess.fr), Véronique Boyer, CERMA-MASCIPO, (veronique.boyer@ehess.fr), Daniel Cefai, CEMS, (danielcefai@hotmail.com), Anne Cheng, (anne.cheng@college-de-france.fr), Eve Chiapello, CEMS, (eve.chiapello@ehess.fr), Nathalie Clayer, CETOBAC, (clayer@ehess.fr), Yves Cohen, CRH, (yvecohen@free.fr), Claudia Damasceno, CRBC (claudia.damasceno@ehess.fr), Alain Delissen, CRC, (delissen@ehess.fr), Christophe Duhamelle, CRH, (christophe.duhamelle@ehess.fr), Afrânio Garcia, CRBC, (Afranio-Raul.Garcia@ehess.fr), Valérie Gelézeau, CRC, (gelezeau@ehess.fr), Nancy L. Green, CRH, (nlg@ehess.fr), Jean-Pierre Hassoun, IIAC-CNRS/EHESS, (jphas@noos.fr), Etienne Henry, CADIS, (henry@ehess.fr), Etienne Hubert, CRH/GAM, (hubert@ehess.fr), Emmanuelle Kadya Tall, IMAF/EHESS, Marie Ladier-Fouladi, IIAC-CNRS/EHESS, (marie.ladier@ehess.fr),

Christian Lamouroux, CECMC, (lamourou@ehess.fr), Sébastien Lechevalier, CRJ, (sebastien.lechevalier@ehess.fr), Geneviève Massard-Guilbaud, CRH, (massard.guilbaud@wanadoo.fr), Loraine Kennedy, CEIAS, (kennedy@ehess.fr), Pierre Monnet, CRH, (monnet@ehess.fr), Alain Musset, GGH-TERRES, (musset@ehess.fr), Gérard Noiriel, IRIS/LSS, (noiriel@elias.ens.fr), André Orléan, PSE-EHESS, (andre.orlean@ehess.fr), Marie-Vic Ozouf-Marignier, GGH-TERRES/CRH, (ozoufmv@ehess.fr), Serge Paugam, C.M. Halbwachs (paugam@ehess.fr), Kapil Raj, Centre A.Koyré, (kapil.raj@ehess.fr), Jacques Sapir, CEMI, (sapir@msh-paris.fr), Stéphanie Tawa Lama-Rewal, CEIAS/EHESS, Nicolas Verdier, CNRS/EHESS, (nicolas.verdier@parisgeo.cnrs.fr), Jean-Paul Zúñiga, CRH, (zuniga@ehess.fr).

Liste des équipes d'accueil de l'EHESS

- Centre d'analyse et d'intervention sociologiques (CADIS), 190 av. de France (Paris 13^e)
- Centre Alexandre Koyré – Histoire des sciences et des techniques, Muséum national d'histoire naturelle, 28 rue Damesme (Paris 13^e)
- Centre Asie du Sud-Est (CASE), 190 av. de France (Paris 13^e)
- Centre d'études sur la Chine moderne et contemporaine (CECMC), 190 av. de France (Paris 13^e)
- Centre d'études de l'Inde et de l'Asie du sud (CEIAS), 190 av. de France (Paris 13^e)
- Centre d'études des modes d'industrialisation (CEMI), 105 bd Raspail (Paris 6^e)
- Centre d'études des mondes russe, caucasien et centre-européen (CERCEC), 190 av. de France (13^e)
- Centre d'études des mouvements sociaux (CEMS), 190 av. de France (Paris 13^e)
- Centre d'études sociologiques et politiques Raymond Aron (CESPRA), 105 bd Raspail (Paris 6^e)
- Centre d'études turques ottomanes, balkaniques et centre-asiatiques (CETOBAC), 190 av. de France (Paris 13^e)
- Centre Maurice Halbwachs (CMH)- ENS 48, bd Jourdan (Paris 14^e)
- Centre de recherches sur le Brésil contemporain (CRBC), 190 av. de France (Paris 13^e)
- Centre de recherches sur la Corée (CRC), 22 av. du Président Wilson (Paris 16^e)
- Centre de recherches historiques (CRH), 190 av. de France (Paris 13^e)
- Centre de recherches sur le Japon (CRJ), 105 bd Raspail (Paris 6^e)
- Centre de recherches sur les mondes américains (CERMA), 190 av. de France (Paris 13^e)
- Groupe d'archéologie médiévale (GAM), 190 av. de France (Paris 13^e)
- Groupe de géographie et d'histoire des territoires, de l'environnement, des ressources et des sociétés (GGH-TERRES), 190 av. de France (Paris 13^e)
- Institut interdisciplinaire d'Anthropologie du Contemporain (IIAC), 105 bd Raspail (Paris 6^e)
- Institut de recherche interdisciplinaire sur les enjeux sociaux – Sciences sociales, Politique, Santé (IRIS), 190 av. de France (Paris 13^e)
- Institut des mondes africains (IMAF), 96 bd Raspail (Paris 6^e)
- Laboratoire d'anthropologie des institutions et des organisations sociales (LAIOS), 190 av. de France (Paris 13^e)
- Laboratoire d'anthropologie sociale (LAS), 52 rue du Cardinal Lemoine (Paris 5^e)

Les contrats doctoraux de la formation doctorale TSD :

Destiné aux étudiants ayant obtenu le master 2 et en vue de la préparation du doctorat, le contrat doctoral est un contrat à durée déterminée de trois ans.

Conditions et procédures :

- dépôt des mémoires de M2, **26 août 2016** au plus tard
- avoir obtenu son master avec la mention « très bien ».
- fournir * un projet de thèse de 10 pages maximum, (ou 25000 signes), avec bibliographie, centré sur les enjeux méthodologiques, problématiques et intellectuels de la thèse,
 - * une lettre de soutien du directeur de thèse.
 - * le formulaire de candidature de l'ED au Contrat doctoral 2016-17.

Le projet, accompagné des deux rapports de soutenance ainsi que les pièces demandées, seront transmis le **2 septembre 2016 au plus tard**, au secrétariat et communiqué aux membres du conseil pédagogique TSD qui examinent les dossiers de candidature.

- audition obligatoire de 15 mn de chaque candidat par le conseil pédagogique TSD. Il s'agit d'un entretien avec le candidat et non d'un exposé de son projet.

Début septembre, une convocation sera adressée aux candidats qui seront physiquement présents pour l'audition, qui a lieu dans les locaux de l'EHESS.

Aides diverses pour les doctorants :

Les bourses Aires culturelles

Des aides à la mobilité internationale pour le financement de séjours de recherche de courte durée (de 3 à 12 semaines) à l'étranger sont proposées. L'appel d'offre est lancé courant mars. Le dossier de candidature devra obligatoirement être accompagné d'une lettre de motivation, CV, projet de thèse, plan de travail pendant le séjour, lettre de soutien du directeur de thèse. Ce dossier sera envoyé au secrétariat de la formation doctorale (bureau 713). Il existe également les bourses du **Conseil régional Ile-de-France** (appel d'offres sur le portail étudiant)

Les colloques internationaux, l'organisation de Journées d'études, l'aide à la traduction

L'Ecole doctorale de l'EHESS peut proposer une aide financière, après examen des dossiers, pour la participation à des colloques internationaux, l'organisation de Journées d'études ou l'aide à la traduction. Il y a une seule session (avril-mai). Les étudiants sont informés en cours d'année par le secrétariat.

Des aides financières pour des recherches « sur le terrain » peuvent être demandées au **laboratoire d'accueil** dont dépend le doctorant - limitées, en fonction du budget du laboratoire ainsi qu'à la **Commission de la scolarité**.

III - Informations diverses

Service de l'information et de la mobilité internationale étudiante (SIMI)

Consulter régulièrement le portail étudiant (mobilités, bourses, logements, etc...)

<http://www.ehess.fr/fr/etudiant/>

ainsi que le livret **Etudier à l'EHESS 2016-2017**

☞ Information et gestion de certains dossiers concernant la mobilité internationale des étudiants.

- Programme Erasmus
- Bourses d'aide à la mobilité du Conseil régional d'Ile-de-France (AMIE)
- Bourses Master Ile-de-France
- Bourses Eiffel
- Echanges avec l'Université de Chicago
- Autres programmes de mobilités (non financés) dans le cadre des coopérations internationales de la DDR

Toutes les informations sur ces programmes sont publiées sur le portail étudiant dans la rubrique « mobilité et cursus internationaux » et « Etudiants étrangers ».

Service de l'information et de la mobilité internationale étudiante :

Bourses, aides et mobilités

Valérie Beaudoin, 190-198 avenue de France - bureau 715 - 75013 Paris

☎ : 01.49.54.26.93, valerie.beaudoin@ehess.fr

Email programme Erasmus : erasmus-fparis057@ehess.fr

Portail étudiant : <http://www.ehess.fr/fr/etudiant/>

Accueil des étudiants : Prendre de préférence un rv par email : valerie.beaudoin@ehess.fr

Accès à l'informatique

Il faut contacter le Centre de Ressources Informatiques (CRI) -<http://www.ehess.fr/cri/> - pour avoir toutes les informations sur l'équipement disponible, les jours et heures d'ouverture et la réglementation liée à l'utilisation de ce matériel, et pour connaître les modalités concernant l'ouverture d'un Compte de messagerie. En cas de problème sur l'activation des comptes informatiques, écrire à compte.informatique@ehess.fr ou s'adresser au bureau 754, 190 av. de France (se munir de la carte d'étudiant).

A partir du 1^{er} novembre, les salles informatiques sont ouvertes du lundi au vendredi, de 9h à 20h (9h-17h jusqu'au 31 octobre), en libre service à la disposition des étudiants de l'EHESS, situées au 105 bd Raspail (sous-sol)

Conditions d'accès : ☎ 01.53.63.51.36

Espace Etudiant

Une salle est mise à la disposition des étudiants de l'EHESS au 96 bd Raspail. Les étudiants y trouveront un espace de travail (avec accès Wi-Fi) et un espace de détente et de restauration.

L'association des étudiants a un bureau à cette même adresse. Voici le lien pour accéder à leur page publiée sur le portail étudiant :

<http://www.ehess.fr/fr/etudiant/vie-etudiante/association-des-etudiants/>

Le service de gestion de salles s'est doté d'un logiciel libre permettant de visualiser le calendrier des activités de recherche et d'enseignement dans les implantations de l'EHESS. Il est consultable à l'adresse suivante : <http://www.ehess.fr/planning>

Abonnements de l'EHESS aux ressources documentaires électroniques

La Direction informatique a mis en place un **Environnement Numérique de Travail (ENT)** permettant notamment aux étudiants de l'EHESS de disposer d'outils performants pour mieux communiquer, s'informer, se documenter et travailler en collaboration.

L'accès aux ressources documentaires CAIRN, JSTOR, BiblioSHS ainsi qu'au logiciel de bibliographie Refworks et à Moodle est possible à tous les étudiants après activation de leur compte de messagerie EHESS qui leur sera proposé au moment de leur inscription administrative.

Pour accéder à l'ENT, il suffit de vous connecter sur la page d'accueil (<https://ent.aria.ehess.fr>) et d'entrer les identifiants (login + mot de passe) de votre compte informatique, délivré en même temps que la carte d'étudiant.

Bibliothèques :

- L'entrée dans les salles d'études de la BNF (Bibliothèque Nationale de France) est gratuite la semaine après 17h et le week-end. La BNF, c'est 300.000 ouvrages dans tous les domaines, des journaux, des documentaires, des musiques à consulter sans compter. Carte annuelle coûte 20 euros pour les – de 26 ans.

<http://www.bnf.fr/fr/acc/x.accueil.html>

- La bibliothèque interuniversitaire de la Sorbonne accueille les étudiants de master et doctorat en Sciences humaines. Retrouvez toutes les informations sur :

info@biu.sorbonne.fr

- La bibliothèque de la Fondation Maison des Sciences de l'Homme (<http://www.fmsh.fr/c/238>) est à votre disposition, elle est située au 2^e étage du bâtiment Le France, et est ouverte du lundi au vendredi de 9h à 20h .

- La vidéothèque de l'EHESS, comprenant notamment un fonds de plus de mille films documentaires et une centaine de films de fiction sur supports VHS et DVD est également à votre disposition salle 50, Hall A, 3^e étage au 105 boulevard Raspail pour une consultation sur place. Renseignements auprès de Bénédicte Barillé au 01.53.63.51.59 (sur rendez-vous uniquement)

Association sportive :

Plusieurs activités sportives sont proposées aux étudiants inscrits à l'EHESS :

<http://www.ehess.fr/fr/etudiant/vie-etudiante/association-sportive/>

Restauration :

Votre statut d'étudiant vous permet aussi d'avoir accès aux restaurants du CROUS de Paris.

Voir liste des 15 restaurants et des 25 cafétérias du CROUS <http://www.crous-paris.fr/article.asp?idcat=AAAB>, Et vous pourrez également bénéficier de toutes les offres culturelles proposées sur le site du CROUS.

Santé :

Voici les coordonnées du centre de médecine préventive pour les étudiants inscrits à l'EHESS -
Médecine préventive gratuite des étudiants de l'EHESS

Centre universitaire des Saints- Pères

45, rue des saint Pères, 75006 Paris tél 01 42 86 38 91

Les étudiants peuvent aussi aller au Centre médical Arthur Vernes, situé au 36 rue d'Assas, 75006 Paris. C'est un centre qui reçoit tout public et où il y a des généralistes et des spécialistes. Il se situe tout près du 105 boulevard Raspail.

Avantages des moins de 26 ans :

Voir également [liste](#).

- L'entrée des collections permanentes des musées et monuments nationaux est gratuite pour les jeunes de moins de 26 ans ressortissants de l'un des 28 pays européens. Le 1^{er} dimanche de chaque mois, les musées sont gratuits pour tous.
- L'abonnement de trois mois (entrées illimitées dans les piscines de la ville de Paris) coûte 19 euros pour les moins de 26 ans.
- Une place de cinéma coûte 4.90 euros pour les moins de 26 ans

Interruptions :

- Vacances de Noël : 19 décembre 2016 au 3 janvier 2017 au matin
- Vacances de Printemps : 3 avril au 18 avril 2017 au matin

Informations complémentaires pour les étudiants étrangers

Site web EHESS :

PORTAIL ETUDIANT - <http://www.ehess.fr/fr/etudiant/>

Informations pratiques : accès à l'informatique, logements, transports, Sécurité sociale, liens utiles

Consulter le livret **ETUDIER A L'EHESS 2016-2017**

Informations pratiques : logement, restauration, santé, liens utiles

I - VISA et titre de séjour :

-Donner des informations sur les démarches à réalisées et les périodes correspondantes.

-Informer sur le coût des démarches (pour permettre aux étudiants de prévoir le budget nécessaire).

Il convient de prévoir un délai minimum (variable selon les nationalités et le motif du séjour) de trois semaines pour toute obtention d'un visa. Il est préférable de commencer les démarches trois mois avant l'arrivée en France.

Vous êtes ressortissant communautaire Union européenne (hors Croates) :

VOUS ÊTES DISPENSÉ DE DÉTENIR UN TITRE DE SÉJOUR.

Vous pouvez justifier de votre nationalité, de votre identité et de la régularité de votre séjour en France par la présentation de votre passeport ou de votre carte nationale d'identité en cours de validité.

Vous êtes muni d'un visa long séjour valant titre de séjour :

Dans les 3 mois suivant votre entrée sur le territoire français, vous devez vous acquitter des formalités requises auprès de l'Office Français de l'immigration et de l'intégration (OFII)

Office Français de l'Immigration et de l'Intégration (OFII)

48 rue de la Roquette 75011 Paris Métro : Bastille

Coût du timbre dématérialisé OFII (<https://www.timbresofii.fr/>) ou timbre fiscal pour visa long séjour valant titre de séjour : 58 euros

Centre de réception des étudiants étrangers :

92 Bd Ney 75018 Paris Métro : Porte de Clignancourt – Ligne 4

Pour un 1^{er} titre de séjour «étudiants» : du lundi au jeudi de 8h35 à 16h30 et le vendredi de 8h35 à 16h00.

Sites web français pour tout renseignement :

<http://www.prefecturedepolice.interieur.gouv.fr/Demarches/Particulier/Ressortissants-etrangers/Titre-de-sejour/Vous-venez-d-arriver-en-France#ancre-2>

http://www.ofii.fr/venir-en-france-obtenir-son-titre-de-sejour-vls-ts-193/index.html?sub_menu=9

<http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/venir-en-france-22365/etudier-en-france-12794/demarches-administratives/article/visas-etudiants>

II - Logement :

-Renseigner les étudiants sur les critères d'accès aux résidences du CROUS et sur le montant de caution à prévoir.

-Informer sur les aides au logement disponibles, type APL.

Les étudiants étrangers, prioritairement boursiers, qui auraient besoin d'un hébergement en résidence universitaire sont invités à s'adresser plusieurs mois avant leur venue au service d'accueil des invités étrangers de l'EHESS.

Contact : **Emilie QUEYRAUD** – emilie.queyraud@ehess.fr, Tél. : 01.49.54.23.03

Les places en résidence sont attribuées sur critères sociaux après examen du dossier de chaque candidat. La chambre d'étudiant au CROUS coûte environ 180 € déduction faite de l'Aide personnalisée au logement (APL) accordée par la Caisse d'allocation familiale (voir ci-dessous).

Environ 480 euros sans les aides types APL

-Il y a une caution à payer d'environ 250 euros

-Il faut prévoir un garant

-L'attribution d'un logement au CROUS est valable 3mois, au-delà il faut faire des prolongations dont les durées sont variables.

Les étudiants TEMA sont prioritaires pour l'accès aux résidences. Les critères sont sociaux.

L'EHESS travaille avec trois résidences du CROUS (Lepaute, Fontaine au Roi, et Francis de Croisset) nous disposons en tout d'une vingtaine de chambres.

L'attribution des chambres dépend donc aussi d'un autre facteur, celui de la demande et du flux d'étudiants, plus ou moins important selon les périodes.

La plupart des résidences ne fournissent pas le linge de lit, le linge de toilette, les couvertures, et les oreillers. Mais vous pourrez vous les procurer dans des commerces alentours.

Contact : **Emilie QUEYRAUD** – emilie.queyraud@ehess.fr, Tél. : 01.49.54.23.03

Les aides au logement :

La Caisse d'allocations familiales (CAF) gère les différentes allocations de logement : l'Allocation logement à caractère social (ALS), l'Aide personnalisée au logement (APL) ou encore l'Allocation logement à caractère familial (ALF). L'allocation de logement peut être attribuée aux locataires, colocataires ou sous-locataires d'un logement meublé ou non meublé, d'une chambre chez des particuliers, d'un hôtel, d'un foyer ou d'une résidence universitaire. Les étudiants étrangers peuvent également en bénéficier. Le montant de l'aide est calculé en fonction des ressources, de la situation familiale, de la nature du logement, du lieu de résidence et du montant du loyer.

Il existe plusieurs types d'allocations de logement :

- L'ALS, allocation logement à caractère social attribuée quel que soit le type de logement, du moment que l'on est locataire. Il s'agit de l'aide au logement la plus couramment attribuée aux étudiants.

À noter tous les étudiants logés dans les résidences universitaires du CROUS ont droit à l'ALS.

- L'APL, aide personnalisée au logement pour bénéficier de l'APL (dont le montant est supérieur à celui de l'ALS), il faut être locataire d'un logement qui fait l'objet d'une convention entre son propriétaire et l'État (c'est le cas de certaines résidences étudiantes privées et de certaines résidences du CROUS). Cette aide est versée directement au propriétaire, qui la déduit du montant du loyer. Si l'on a droit à l'APL, on ne peut recevoir l'ALS. Les étudiants logés dans certaines résidences du CROUS peuvent en bénéficier. Les démarches sont à effectuer auprès du gestionnaire, dès leur arrivée.

III - Transport :

-Informer des critères d'accès à l'abonnement Imagine'R et des tarifs ordinaires des transports en commun parisiens.

<http://www.imagine-r.com/un>

La carte imagine-R permet l'accès au bus/metro/tramway/RER. L'abonnement fonctionne par zones, pour Paris zones 1 et 2.

Plan des métro/RER/tramway de Paris pour se familiariser : <http://www.ratp.fr/plan-interactif/>

Un carnet de 10 tickets de métro coûte 14,50 euros

Un abonnement d'un mois carte imagine-R coûte 37,10 euros (plus rentable) forfait imagine-R pour la première fois.

-Informer de l'offre **Velib'** : <http://www.velib.paris.fr/>

Abonnements annuels :

Vélib' Classique

Pour seulement 29 € par an, cet abonnement vous donne accès pendant une année au service Vélib' avec un nombre de trajets illimités et les 30 premières minutes offertes pour chacun de vos voyages.

Vélib' Passion

Pour 39 € par an, cet abonnement vous donne accès pendant une année au service Vélib' avec un nombre de trajets illimités et les 45 premières minutes offertes pour chacun de vos voyages.

IV - Assurance maladie :

- Informer des critères de gratuité de l'assurance maladie et des modalités pour en contracter une pour ceux qui ne rentrent pas dans ces critères.

L'affiliation au régime étudiant de Sécurité sociale est obligatoire pour les étudiants de moins de 28 ans. Concernant les étudiants TEMA, le paiement est pris en charge sur la subvention TEMA de l'EHESS.

Les étudiants sont inscrits dans l'un des centres LMDE ou SMEREP. Ces centres n'envoient pas le numéro de sécurité sociale aux étudiants. Pour l'obtenir, les étudiants doivent se déplacer auprès de ces centres (attendre 5 à 6 semaines après l'inscription administrative)

LMDE : 7 rue Danton 75006 PARIS <http://www.lmde.com/>

SMEREP : 54 boulevard Saint-Michel 75006 PARIS <http://www.smerep.fr/>

Au-delà de 28 ans, soit les étudiants étrangers disposent d'une assurance délivrée par leur pays d'origine, soit ils prennent une assurance privée en France.

V - Compte en banque :

- Renseigner les étudiants sur les modalités d'ouverture d'un compte en banque en France.

Il suffit de vous présenter dans une banque et de prendre rendez-vous avec un conseiller. L'ouverture d'un compte bancaire est gratuite sauf dans le cas où l'établissement demande un dépôt minimum. Un dépôt minimum, c'est lorsque la banque demande une somme minimum sur le compte pour donner des prestations, notamment un chéquier et une carte.

Pour un résident sur le territoire français, les documents requis pour ouvrir un compte bancaire comprennent :

- une carte d'identité ou passeport
- un titre de séjour pour les étudiants
- un justificatif de domicile (facture de téléphone, facture GDF ou EDF, une quittance de loyer etc.)

Bon à savoir : Le jour de l'ouverture, vous devez déposer 15€ minimum sur le compte. Une fois le compte ouvert, vous recevrez en une dizaine de jours un chéquier, qui est généralement gratuit. Normalement il faut commander une carte bancaire. Attention, la cotisation annuelle d'une carte bleue est d'environ 36 €.

Avant de partir, vérifiez auprès de votre banque dans votre pays d'origine s'il existe une banque associée en France. Sinon, il est préférable de choisir une des principales banques françaises, en raison de leur réseau étendu.

Les principales banques françaises sont :

- BNP-Paribas : www.bnpparibas.fr
- Société Générale : www.societegenerale.fr
- Crédit Agricole : www.credit-agricole.fr
- Caisse d'Epargne : www.caisse-epargne.fr
- Crédit Lyonnais : www.creditlyonnais.com

Il y a également le réseau des bureaux de Poste si vous décidez d'ouvrir un compte bancaire à La Poste.